

Les conseils de proximité pour s'investir dans son quartier !

Quartier de l'EGLISE

Romain CLISOL et Olivier GIRAUD

Une ambition

Favoriser la communication entre les administrés et la municipalité, dynamiser toujours plus la vie de nos quartiers, créer du lien social, créer des lieux d'échanges, de réflexions et d'initiatives qui regroupent l'ensemble des citoyens soucieux de s'investir dans leur quartier... Telles sont les ambitions des comités de proximité mis en place par les élus.

Les comités de proximités sont mis en place pour :

- **Être force de proposition pour l'avenir** : Élaborer des projets notamment autour du thème de la convivialité et sur tous les sujets concernant les quartiers mais aussi la commune, suivre l'avancement et les résultats des projets, devenir co-acteur de sa commune.
- **Informer et communiquer** : Développer ou restaurer les liens sociaux dans les quartiers, en assurant des solidarités concrètes intergénérationnelles et en animant la vie citoyenne du quartier, par l'information et le débat menés sous des formes diverses,
- **Encourager les échanges avec les deux élus référents** intervenant sur le quartier, et avec les autres quartiers,

Une organisation souple

Pas besoin de s'inscrire ou autre, juste une volonté de participer à ces réunions. **Tout le monde peut participer !**

Les réunions se feront une à deux fois par an en fonction des besoins.

Des échanges

Dans ces réunions, il est possible d'échanger sur tous les sujets collectifs : aménagement, circulation, état du quartier, vos envies, vos idées, vos doutes, vos questionnements...

Nous ne traitons pas les problèmes individuels des habitants. Nous vous invitons à venir en mairie pour cela.

Un compte rendu est fait que vous pourrez retrouver ci-dessous. Parce que la réponse à vos interrogations peut nécessiter du temps, nous enrichissons le compte rendu avec des compléments d'informations, des réponses de la mairie pour que vous puissiez avoir une parfaite information.



Olivier GIRAUD est remplacé exceptionnellement par Sandra BOUVIER

Participation de 7 personnes

Visite du quartier pour évoquer l'ensemble des sujets.

Quartier des Cras :

Depuis destruction des bâtiments Mr et Mme Piquet se plaignent d'un écoulement des eaux pluviales sur l'arrière de leur terrain. Ils nous demandent une action afin de détourner ces écoulements ou de leur vendre une parcelle afin qu'il puisse construire un mur.

→ **Nous connaissons en effet ce problème qui concerne un particulier. Nous allons voir comment détourner l'eau. Quand à la vente de terrain nous avons déjà noté la demande et expliqué qu'il nous fallait déjà un projet du quartier pour voir ce qu'il est possible de faire avant de répondre.**

Mr et Mme Piquet demande un entretien un peu plus régulier de la place, tondre plus régulièrement

→ **Nous en prenons note dans le plan de charge du travail de Lionel**

Beaucoup d'interrogations sur les projets éventuels

→ **Nous aurons à présenter le fruit de l'étude sur l'année 2022**

Arbres :

Mr et Mme Piquet demandent à couper quelques arbres à leur limite de propriété ils auraient perdu deux heures d'ensoleillement

→ **Les arbres ont été taillés en décembre par l'agent communal**

Station d'épuration :

Demande de l'avancement de la station d'épuration :

→ **La Communauté d'Agglomération est en cours sur les études terrains de l'installation de la STEP. Des premiers travaux devraient intervenir sur l'année 2022.**

Bâtiment communal de l'ancienne cure :

Huissieries bien endommagées, plafond de la salle de la Montagnarde + fenêtres

→ **Nous prenons note de cette remarque. L'étude du plafond a été lancée en tout début de mandat. Il ne semble pas représenter un risque. Il est intégré à nos réflexions d'investissement.**

→ **Nous avons à trancher la pleine propriété et le fonctionnement du bâtiment**

Travaux église :

L'entretien du jardin des souvenirs laisse à désirer avec le mur d'enceinte pas esthétique. Il y a une interrogation quant aux travaux du clocher de l'église et plus généralement sur le toit de l'église.

→ **Des travaux sont programmés et en attente des artisans pour le portail du colombarium, pour le clocher de l'église et pour le mur d'enceinte.**

Vitesse :

Les habitants demandent des ralentisseurs. Car les gens roulent trop vite.

→ **Ce quartier n'est fréquenté essentiellement que par les riverains. Il appartient donc à chacun de se responsabiliser. De plus la solution des ralentisseurs engendre des nuisances sonores au moment du passage du véhicule et à la reprise du véhicule. De plus il faut penser aux multiples usagers et notamment les tracteurs et le chasse neige.**

→ **La circulation du quartier fait partie de l'étude de programmation urbaine en cours**

→ **Sur la grande rue, un relevé de vitesse a montré sur un mois une vitesse moyenne de 36km/h.**

Parking de l'Eglise :

Il y a une demande d'installation d'un banc public. Le panneau à l'entrée du parking indique « interdiction de stationner hors office » sa présence est-elle obligatoire ou peut-il être retiré ?

→ **La demande d'un banc est entendue. Pour le panneau il s'agit d'un panneau réglementaire qui ne peut pas être enlevé sur simple envie des habitants.**

Concernant le risque de chute de tuiles sous le clocher, les rubalises sont régulièrement arrachées.

→ **Le fait est constaté régulièrement. Des barrières pourraient être la solution, mais il ne faudra pas non plus les déplacer.**

Pour l'escalier en pierre qui monte sur le parking : les joints ne sont plus présents, pousse de mauvaises herbes.... Mme Piquet demande si les joints pourraient être refait

→ **Nous en prenons note.**

Toilettes publiques :

Mr et Mme Piquet demandent si possible d'en avoir... les anciens ont été condamnés ...

→ **Non il n'y aura pas de WC publique dans ce quartier.**

Croix vers la « grande rue » :

Le panneau « stop » n'est plus visible (marquage au sol disparu) et surtout le panneau est une dizaine de mètre avant l'endroit où le stop doit être réalisé.

→ **Un travail est en cours sur la réfection du parvis de la croix et sur l'organisation de la circulation.**

Entretien :

Nous recevons une demande de rachat d'une cour chez des particuliers pour que la mairie en fasse l'entretien.

→ **Cela n'est pas possible.**